

**Durée**

7 heures (1 jour)

**Pré requis**

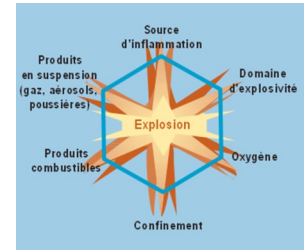
\* Maîtriser de la langue française écrite et parlé. .

**Personnes concernées**

Installateur,  
Agents de maintenance et personnel technique,  
Agents de maîtrise.

**Objectifs**

- \* Mettre en œuvre des Directives ATEX (99/92/CE et 94/9/CE) dans le cadre de la réglementation du Code du Travail.
- \* Intervenir sur du matériel ATEX et des installations situées en Zone ATEX.
- \* Cette formation inclus l'information sur les dispositions à prendre concernant le choix, l'utilisation et le contrôle du matériel amené en zone ATEX.



**Méthode pédagogique**

- \* Méthodes inductives, participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées.
- \* Echange d'expérience favorisant la prise de conscience de l'utilité de l'analyse des risques notamment dans le cadre de l'interactivité.
- \* Mise en situation à travers des cas concrets vécus par les stagiaires.

**Moyens pédagogiques**

- \* Matériel de démonstration comprenant : équipements de protection individuelle, appareils de mesure (explosimètre, oxygéno-mètre...), extincteurs.
- \* Documentation utilisée couramment dans les principales entreprises de la région.
- \* Photos et vidéo lors de la diffusion.
- \* Supports pédagogiques remis à chaque stagiaire.

**La formation est dispensée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises et formés régulièrement.**

**Parcours pédagogique**

Tour de table et retour d'expérience

**I – PRÉAMBULE.**

- \* Présentation du contexte.
- \* Définition de l'ATEX.
- \* Directives 99/92/CE et 94/9/CE
- \* Cas d'explosions industrielles

**II - LES ATMOSPHÈRES EXPLOSIVES.**

- \* Définition de l'effet de souffle.
- \* Les températures de point éclair, d'auto inflammation
- \* Le triangle du feu - L'hexagone de l'explosion
- \* Les plages d'explosivité
- \* Les mécanismes de l'explosion (gaz et poussières)
- \* La L.I.E (limite inférieure d'explosivité),
- \* La L.S.E (limite supérieure d'explosivité)
- \* Les E.M.I (énergie minimale d'inflammation)

**III – LA DIRECTIVE 99/92/CE**

- \* Obligations de l'employeur.
- \* Evaluation des risques.
- \* Classification des zones.
- \* Document relatif à la protection contre les explosions (D.R.P.E).
- \* Les mesures organisation-

nelles (instructions, consignes, équipements...)

- \* Installations mises en service avant le 01/07/2003.
- \* Installations mises en service depuis le 01/07/2003.

**IV- LA DIRECTIVE 94/9/CE**

- \* Champ d'application.
- \* La notice d'instruction.
- \* Catégories de matériel.
- \* Les modes de protection du matériel électrique.

**V- LE MARQUAGE.**

- \* Plan de marquage.
- \* Classes de température.
- \* Exemples de marquages.

**VI – LA CERTIFICATION ATEX**

- \* Procédures de certification et de notification.
- \* L'auto certification.
- \* Déclaration CE de conformité.
- \* L'assemblage de composants ATEX.

**VII- EVALUATION ET BILAN.**

- \* QCM (20 Questions)
- \* Pas de questions éliminatoires.

**Attestation de formation délivrée en fin de formation.**